

L'Etat et les maires de Vaucluse main dans la main



Suite aux dernières élections municipales de mars dernier, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, a reçu les maires du département afin de leur rappeler leur rôle ainsi que les actions à mener en ce début de mandat.

Le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, vient d'accueillir à la préfecture les nouveaux maires élus dans le département en mars dernier. Aux côtés de Stéphanie Aouine, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon, et des directeurs des services de l'État en Vaucluse ils ont présenté le rôle du maire, les premières actions à engager en début de mandat, ainsi que les priorités communes de l'action de l'État et des communes.

Services judiciaires, sécurité et protection des élus

Suite du mot d'accueil du préfet, la procureure de la République a notamment présenté le rôle des services judiciaires et leurs relations avec les élus de proximité.

Le directeur de cabinet du préfet, Thibault de Cacqueray, a ensuite évoqué les modalités de la



Ecrit par Echo du Mardi le 27 avril 2026

collaboration entre l'État et les communes sur les questions de sécurité : rôle des polices municipales dans la lutte contre le narcotrafic, collaboration en matière de fermetures administratives et d'hospitalisations d'office, rôle dans la gestion de crise et le contrôle des établissements recevant du public notamment suite au drame de Crans Montana.

Le commandant en second du groupement de gendarmerie, Michaël Krok, a pris la parole pour aborder les enjeux de protection des élus. Il a présenté les dispositifs mis à disposition des élus locaux pour assurer leur sécurité, tels que [MaSécurité](#) ou [GEND'élus](#).

Soutien au élus durant l'exercice de leur mandat

Le directeur départemental de l'Agence régionale de santé, Loïc Souriau, et la directrice départementale adjointe des finances publiques du Vaucluse, Aline Dijan, ont respectivement présenté leurs services et leurs missions aux élus présents.

Enfin, le directeur de la citoyenneté et de la légalité, Denis Marsal, et son adjointe, Marie-Christine Stimmesse, ont présenté le rôle du maire, le cadre réglementaire de la gouvernance intercommunale, ainsi que l'accompagnement proposé par le service des relations avec les collectivités territoriales. À cette occasion, il a rappelé la loi du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local, qui énonce les principaux droits dont bénéficient les élus dans l'exercice de leur mandat.

L.G.